



Mairie de Plainval

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 18 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation : 10/12/2025
Date d'affichage : 10/12/2025
Membres en Exercice : 9
Membres Présents : 6
Membres votants : 7

Présents : Messieurs, Samuel DOVERGNE Taylor BETHELMY et Franck JONCKHEERE et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Gwenaëlle LEROY et Marjorie DARCAIGNE, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés/pouvoirs : Madame Coralie ALIZARD, Madame Katia VARESI (pouvoir à Taylor BETHELMY)

Absents non excusés : Monsieur Joël GALEK

Secrétaire de séance : Monsieur Taylor BETHELMY

Délibération 40-2025

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'installation de caméras de vidéoprotection (annule et remplace 27-2025)

Vu les 2 devis de l'entreprise CITEOS d'un montant total de **27 148.40 € HT** retenu et approuvé par délibération en date du 18 décembre 2025 pour l'installation d'un système de vidéoprotection, Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental selon le plan de financement ci-dessous :

Vidéoprotection	%	HT	TTC
Montant des travaux		27 148.40 €	32 554.08 €
Conseil Départemental	48%	13 021.63 €	
DETR	32%	8 681.09 €	
Total des subventions demandées	80%	21 702.72 €	
Reste à charge de la commune	20%	5 425.68 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus, tel que présenté,

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Plainval, le 19 décembre 2025
Le Maire,
Samuel DOVERGNE

